

Médical 2

MAJ 01/01/2026

Lycée Professionnel Maritime et
Aquacole Daniel Rigolet

Rue Matignon
50100 CHERBOURG EN COTENTIN
☎ : 02 33 44 74 40

✉ fc-lpma-ch@developpement-durable.gouv.fr



Norme STCW

PRÉREQUIS :

- ☐ Être âgé d'au moins 18 ans
- ☐ Être reconnu apte à la navigation par un médecin des Gens de Mer

MODALITÉS D'ACCÈS :

- ☐ Remplir un dossier d'inscription
- ☐ Avoir un financement

OBJECTIFS :

Par un rappel de connaissances théoriques et pratiques, la réalisation d'exercices simulés, le (la) stagiaire sera capable, à la sortie de formation, d'assurer les premiers secours en équipe-mer, de veiller à l'hygiène et à la prévention des risques, de porter et d'organiser les soins à bord en étroite collaboration avec le médecin du CCMM lors de téléconsultations, de prendre en charge un blessé, un malade ...

MODULES	DESSCRIPTIF	DURÉE EN HEURES	TARIFS EN € (non soumis à la TVA)	MODALITÉS D'ÉVALUATION*
UV PSEM - (Premiers Secours en Equipe Mer)	Le secourisme et l'équipier secourisme, la chaîne des secours, la sécurité, l'alerte, l'obstruction brutale des voies aériennes, les hémorragies externes, l'inconscience, l'arrêt cardiaque, la défibrillation, automatisés externe, les détresses vitales, les malaises et la maladie, les accidents de la peau, les traumatismes des os et des articulations, la noyade, l'hypothermie, les pansements et les bandages, les immobilisations, relevages et brancardage, cas concrets de synthèses	35	924	Contrôles en cours de formation
UV HPR - (Hygiène et Prévention des Risques)	- Prévention des risques professionnels maritimes, - Hygiène individuelles et collective - Prévention du tabagisme, de l'alcoolisme, de la consommation de drogue à bord. Prévention des risques spécifiques (notamment coupe de chaleur, hypothermie, accident d'exposition au sang, animaux marins venimeux)	3	57	
UV SE - Soins élémentaires	- Savoir respecter les règles d'asepsie, nettoyer une plaie et utiliser un antiseptique, poser des bandelettes ou agrafes à suture, effectuer un pansement. - Savoir mesurer la pression artérielle, mesurer la température corporelle, effectuer une analyse d'urines avec bandelette réactive multi paramètre, mesurer la glycémie sur sang capillaire avec bandelette réactive. - Savoir administrer un médicament en pulvérisation orale, inhalation, nébulisation, savoir préparer une injection parentérale, savoir effectuer une injection sous-cutanée, une injection intramusculaire.	5	94	
UV AMMCT2 - (Aide Médicale en mer et Communication Télé-Médicale)	Organisation de soins à bord des navires Travaux pratiques sur la prise en charge d'un blessé, d'un malade	7	132	
TOTAL PARCOURS COMPLET		50	1 207	
Un devis sera établi selon le besoin de formation et des modules déjà acquis.		* L'absence à un module de formation conduit à la non acquisition de celle-ci.		❖ La formation est modulaire et se découpe en blocs de compétences. En cas d'échec, possibilité de se représenter en candidature libre dans un délai de 5 ans.

COMPÉTENCES	- Accomplir les gestes de premiers secours en équipe en mer ; - Appliquer et faire appliquer les mesures d'hygiène et prévenir les risques professionnels à bord d'un navire - Être capable d'apporter une aide médicale en mer et d'accomplir une téléconsultation médicale d'urgence
APTITUDES	Tout capitaine ou marin lorsqu'il est désigné pour dispenser les soins médicaux d'urgence ou désigné pour assurer la responsabilité des soins médicaux doit être titulaire du certificat d'enseignement médical du niveau à jour correspondant à la navigation effectuée sur tout navire de jauge brute inférieure à 500 ne s'éloignant pas à une distance supérieure à 200 milles des côtes,
MÉTIERS VISÉS ET DÉBOUCHÉS	Néant
MÉTHODES MOBILISÉES	Cours pratiques et théoriques Supports de cours papier – Salle de cours équipée de vidéoprojecteur – supports numériques – Diaporamas projetés – Vidéos pour illustrer des situations, matériel de secourisme... Pas de formation à distance
DOMAINES ABORDÉS EN ENTREPRISE	Pas de période en entreprise pour cette formation
SUITE DE PARCOURS	Enseignement médical 3
MODALITÉS DE CONTRÔLE - ASSIDUITÉ	L'assiduité doit être constante et obligatoire. Des feuilles d'émargement signées par le stagiaire et le formateur par demi-journée et un certificat de réalisation est fourni à la fin du cours.
DELAIS D'ACCES	Variable suivant le type de financement.

FINANCEMENT :

- CPF
- Financement personnel
- OCAPAT via l'employeur
- OPCO...

Code RS : 5924

Date d'échéance
d'enregistrement 31/12/2026

Certificateur : DIRM

En 2025

12 candidats

100 % réussite

100 % accomplissement

Le référent handicap du LPMA Daniel Rigolet : Vincent LEQUENNE Directeur

☎ : 02 33 88 57 10

✉ : fc-lpma-ch@developpement-durable.gouv.fr

Attention : Tous les candidats sont soumis à l'aptitude d'un Médecin des Gens de Mer (excepté pour la formation CQP Vendeur & Préparateur en Produit de la Mer)
Le responsable pédagogique et le référent handicap étudient la possibilité de l'intégration d'une personne en situation de handicap en fonction de sa problématique posée et de la possibilité d'accueil au sein de l'établissement.



LES LOCAUX SONT ÉQUIPÉS D'UN ASCENSEUR ET DE TOILETTES POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.